

Construction de 26 appartements de 2 et 3 chambres

APPARTEMENTS

2 et 3 chambres

CLOS DES
JUMEAUX



&



S&M *Development*
SPRL

CAHIER SPECIAL DES CHARGES

I.	LOT 1	GROS-OEUVRE
II.	LOT 2	CHARPENTE ET COUVERTURE
III.	LOT 3	MENUISERIE EXTERIEURE
IV.	LOT 4	INSTALLATION ELECTRIQUE
V.	LOT 5	INSTALLATION CHAUFFAGE ET SANITAIRE
VI.	LOT 6	PLAFONNAGE
VII.	LOT 7	CHAPE-CARRELAGE
VIII.	LOT 8	MENUISERIE INTERIEURE
IX.	LOT 9	ASCENSEUR
X.	LOT 10	ABORDS ET PLANTATIONS
XI.	LOT 11	PEINTURES
XII.	LOT 12	GARDE-CORPS
XIII.	LOT 13	ENSEMBLE BOITES AUX LETTRES
XIV.	LOT 14	CUISINES EQUIPEES
XV.	LOT 15	RACCORDEMENTS AUX RESEAUX DE DISTRIBUTIONS

Maître de l'ouvrage :
S&M développement
Rue Emile Lejeune, 3
4250 GEER

Architecte :
BLD ARCHITECTURE
Rue de la Conserverie, 4/1
4250 GEER
Tél: 019/32 33 54
info@bldarchitecture.be

Chantier
Rue de Huy, 28
4280 HANNUT.

CLAUSES TECHNIQUES

I. Lot 1. Gros-œuvre.

1.00. Installation de chantier.

L'implantation du bâtiment sera réalisée en présence de toutes les personnes concernées.

Ce poste comprend également le nettoyage du chantier à la fin des travaux.

Comprenant également l'empierrement temporaire destiné à permettre un accès aisé au chantier durant les travaux.

1.01. Terrassements.

En tous terrains, jusqu'au bon sol, terres à étaler sur le terrain. Les fouilles en tranchées jusqu'au niveau minimum de -80cm par rapport au terrain projeté. Pour réaliser les travaux, l'entrepreneur prendra possession des emplacements dans la situation où ils se trouvent. Le fond des fouilles des semelles sera creusé de manière à établir une assiette plane et horizontale présentant la résistance nécessaire pour supporter la construction.

L'entrepreneur fera constater par l'architecte la profondeur d'assise de chaque tranchée.

En fin de chantier, le volume de terre nécessaire sera étalé autour du bâtiment et uniformément sur l'arrière du terrain suivant profils indiqués au plan d'implantation, plans des façades et suivant instructions données par l'architecte en cours de chantier.

L'évacuation des terres excédentaires ainsi que le déversage au remblai sont comprises.

01.01.01. En surface.

01.01.02. En tranchées.

01.01.03. Remise des terres.

01.01.04. Evacuation des terres excédentaires

01.02. Boucle de terre.

Fourniture et pose d'une boucle de terre en cuivre conformément aux prescriptions du R.G.I.E.

La boucle sera d'une seule pièce, sans soudure, sur le périmètre du bâtiment. Elle sera recouverte de 5cm. de terre avant l'exécution des fondations et maintenue en place par des épingles en cuivre ou en matière plastique.

01.03. Béton de fondations.

Béton de gravier de Meuse, pierrailles propres ou briquillons, sable rude à raison de 300kg de ciment /m³ de béton frais. Il sera soigneusement damé dans le fond des tranchées par couches de 0.20m. d'épaisseur.

L'entrepreneur veillera à prévoir les passages de raccords prévus.

Il est prévu la réalisation d'une dalle lissée hélicoptère pour les sous-sols.

Suivant étude de l'ingénieur

01.04. Maçonneries de fondation.

Maçonneries de fondations en blocs béton lourd 35/29/19, 39/19/19, 39/14/19, 39/9/19, à bain refluant de mortier composé de 1 part de ciment pour 4 parts de sable rude et propre. Résistance à la compression minimum : 10N/mm².

Ils répondent aux exigences de la norme belge NBN B21-00 et BENOR.

Tous parements non destinés à être enduits seront rejointoyés à la dague au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Murs extérieurs et intérieurs

01.04.01. Blocs béton lourd 0.35m.

01.04.02. Blocs béton lourd 0.19m.

01.04.03. Blocs béton lourd 0.14m.

01.04.04. Blocs béton lourd 0.09m.

01.05. Etanchéités.

Enduisage des murs enterrés au mortier hydrofuge d'épaisseur minimum de 10 mm soigneusement lissé. Ce cimentage sera recouvert après prise et séchage de 2 couches de coaltar.

Pose d'une membrane type PLATON ou autre sur les murs des caves.

Une étanchéité horizontale sur la largeur des murs de fondations avec recouvrement 20 cm.

Fourniture et pose d'une bande d'étanchéité souple et imputrescible de type DIBA. Cette étanchéité est posée en "S" au pied des murs extérieurs et en garniture de la face externe des arrières linteaux des baies extérieures ; cette garniture sera relevée d'au moins 20 cm dans le creux des murs, contre l'élément porteur et insérée dans un joint horizontal de mortier. Derrière les linteaux, cette étanchéité sera relevée à chaque extrémité afin de permettre l'écoulement de l'eau vers les joints ouverts prévus à cet effet.

Les joints verticaux de parement au-dessus de cette bande resteront ouverts tous les 40 cm pour permettre l'écoulement des eaux d'infiltration.

La fourniture et la pose de pièce d'angle spéciale DIBA.

01.05.01. Cimentage et coaltar.

01.05.02. Etanchéité type PLATON sur murs des caves.

01.05.03. Etanchéité DIBA.

01.06. Maçonnerie de parement en briques.

Parement en briques de beerse. Pose à bain refluant de mortier.

La brique a une structure homogène.

01.07. Maçonnerie pour mur creux.

Maçonneries pour mur creux en blocs béton lourd 39/14/19 à bain refluant de mortier composé de 1 part de ciment pour 4 parts de sable rude et propre. Résistance à la compression minimum : 10N/mm².

Ils répondent aux exigences de la norme belge NBN B21-00 et BENOR.

Pose des matériaux à bain refluant de mortier, rejointoyage à la dague de tous parements vus non destinés à être enduits ou à recevoir un rejointoyage spécial. Tous murs extérieurs creux, liaisons des parements par crochets galvanisés à "goutte d'eau" à raison de 6 crochets par m². L'entrepreneur veillera à conserver les creux propres. Sur le DIBA d'isolation contre l'humidité ascensionnelle, il laissera un joint court ouvert toutes les 2 panneresses.

01.08. Rejointoyage.

Le rejointoyage se fera après exécution complète de la maçonnerie.

Le choix du ton est effectué par l'entrepreneur général.

01.09. Linteaux droits en briques sur chant.

Les linteaux des baies extérieurs sont réalisés en briques posées verticalement sur cornières galvanisées ou en pierre de taille suivant plan.

Avec briques comme dit à l'article 6 d'ordre précité, même rejointoyage.

01.10. Isolation.

Pose pour isolation thermique des murs creux extérieurs de panneaux rigides de PUR (polyuréthane) d'épaisseur de 100 MM. ($\lambda = 0,023 \text{ W/mK}$).

Les panneaux seront posés bien jointifs et seront protégés contre les intempéries en cours de mise en œuvre.

L'entrepreneur veillera à éviter que les déchets de briques, mortier ou autres, ne souillent le chant des panneaux avant d'ajouter les panneaux supérieurs.

01.12. Maçonnerie des murs de refends.

Maçonneries de fondations en blocs béton lourd 39/19/19, 39/14/19, 39/9/19 à bain refluant de mortier composé de 1 part de ciment pour 4 parts de sable rude et propre. Résistance à la compression minimum : 10N/mm².

Ils répondent aux exigences de la norme belge NBN B21-00 et BENOR.

01.13. Cloisons légères intérieures en blocs de plâtre.

Cloisons en blocs de plâtre normaux et hydrophobes suivant les recommandations du fabricant.

01.13.01 Cloisons ép. 10 cm.**01.14. Hourdis.**

Eléments de plancher en béton armé avec autorisation BENOR, en béton d'une haute qualité R'wk = min. 50 N/mm², vibrés en coffrage métalliques et durcis thermiquement, larges de 30 ou 60 cm, conformes au NBN B-15 et au PTV 201 de Probéton avec une flèche de 1/800 de la portée. L'armature a une qualité DE 500 BS sous forme de fils de Ø 5 mm jusqu'à Ø 12 mm. Calculs suivant la "Théorie des Etats Limites".

Y compris remplissage des nervures en béton de gravier de Meuse.

L'usine productrice joindra un plan de pose de ses hourdis et l'entrepreneur le respectera scrupuleusement.

Pose de 7 cm minimum sur filières soigneusement établies.

Les fers d'enchevêtrement éventuels sont compris dans cet article.

Chape de compression d'épaisseur indiquée, par le fabricant avec paille 150/150/5/5. L'épaisseur peut varier selon les surcharges et contraintes à reprendre. Les surcharges sont définies par l'ingénieur.

Le sens de la portée des hourdis est indiqué au plan.

01.14.01. Couvrant caves**01.14.02. Couvrant rez surface à plafonner.****01.14.03. Couvrant 1^{er} étage, surface à plafonner.****01.14.04. Couvrant 2^{ème} étage, surface à plafonner.****01.14.05. Couvrant 3^{ème} étage, surface à plafonner****01.15. Béton armé.**

Tous les ouvrages en béton armé seront exécutés suivant calculs de résistance et les instructions de l'ingénieur.

Les coffrages seront soigneusement établis de façon à ne pas s'affaisser lors du coulage du béton. Les ferrillages seront établis en respectant scrupuleusement le plan de détail à l'étude des bétons.

Les linteaux et arrières linteaux pourront être préfabriqués.

Le dosage du béton sera de 350kg de ciment P.300/m³ de béton frais.

Les bétons apparents verront leurs coffrages établis de telle façon que les parements vus soient lisses et exempts de nids d'abeilles, le béton étant soigneusement calibré et vibré sans être trop coulant.

01.15.01. Linteaux et portes et fenêtres**01.15.02. Asselets supports poutrelles.****01.15.03. Dalle béton sur cage ascenseur.****01.15.04. Escalier béton armé à carreler.****01.15.05. Radier de fondation****01.15.06. Prédalles****01.15.07. Prémurs**

01.15.08. Colonnes**01.16. Pierres naturelles bleues.****01.16.01. Seuils en pierre bleue.**

Pierres naturelles bleues en tranches de 5 cm avec ravalement suivant les façades.

Pierres de 1° qualité, sans défaut pouvant nuire à leur homogénéité.

Finition meulée adoucie. Rainures goutte d'eau.

01.16.02. Pierres de soubassement.

Pierres naturelles bleues en tranches de 2 cm avec chanfrein de 1cm sur la partie haute de la pierre. Pierres de 1° qualité, sans défaut pouvant nuire à leur homogénéité.

Finition meulée adoucie.

01.17. Poutrelles en acier et cornières.

Poutrelles métalliques pré peintes de minium de plomb ou de chromate de zinc avant pose.

Le dimensionnement des poutrelles est à charge de l'ingénieur chargé de l'étude de stabilité.

Cornière en acier galvanisée pour linteaux baies extérieures. (Briques sur chant)

01.17.01. Poutrelles.**01.17.02. Cornières galvanisées.****01.18. Canalisations d'égouttage.**

Canalisations en P.V.C. rigide, y compris toutes pièces spéciales. Pose suivant toutes les règles de l'art, avec pente de 2cm/rn.

Des bouchons couvriront les canalisations en attente de décharge plomberie.

Toutes quantités sont à justifier.

1 coude=1.50 MCT, 1T=1Y=2.00 MCT, 1 siphon=2.50 MCT

01.18.01. Diamètre 110 MM.**01.18.02. Diamètre 125 MM.****01.18.03. Diamètre 160 MM.****01.18.04. Diamètre 200 MM.****01.18.05. Diamètre 250 MM.****01.18.06. Diamètre 300 MM.****01.19. Puisards.****01.19.01. Chambre d'occlusion.**

Puisards préfabriqués en béton avec double couvercles en fonte pour trafic lourd.

Dimensions : 2x80x80cm extérieur

01.19.02. Chambre de visite 50x50

Puisards préfabriqués en béton type avec simple couvercle en fonte

Dimensions : 50x50cm extérieur

01.19.03. Chambre de visite 80x80

Puisards préfabriqués en béton type avec double couvercles en fonte

Dimensions : 80x80cm extérieur

01.20. Raccordements.

Tranchée de 0.80m. de profondeur minimum, allant de l'immeuble à la voirie.

Y compris passage dans la maçonnerie de fondation.

Fourniture et pose de Gaines. Y compris tire-fils métalliques nécessaires en attente.

- 1 diamètre 110mm : En fond de tranchée pour raccordement des eaux et suivant indications données par l'organisme fournisseur.

- 1 diamètre 80mm : Pour raccordement électrique (1 tire-fils en attente) et suivant indications données par l'organisme fournisseur.

- 1 diamètre 110mm : En fond de tranchée pour raccordement du gaz et suivant indications données par l'organisme fournisseur.

- 1 diamètre 80mm : Pour raccordement télédistribution (1 tire-fils en attente) et suivant indications données par l'organisme fournisseur.

Toutes précautions et prudence seront prises au niveau du trottoir.

Remblais de la tranchée laissant tous raccordements possibles au niveau trottoir.

01.21. Caniveau béton.

Le caniveau réalisé en éléments préfabriqués linéaires en béton armé de fibres de verre assemblées, imputrescibles, ingélifs, avec toutes pièces spéciales.

Résistance à la compression : 10 KN/cm² selon DIN 53432.

Résistance à la flexion : 3KN/cm² selon DIN 53432.

Module d'élasticité : 16 KN/mm² selon DIN 53432.

Absorption d'eau inférieure à 0.2%.

Résistance aux sels, acides, produits pétroliers, ...

Sont à prévoir également tous les raccordements.

Conduit posé sur lit de béton et contribue latéralement.

Pose dans un lit de béton de hauteur 15 cm à la base et 10 cm latéralement.

Grille en fonte Classe C: charge d'essai 25 T., suivant la norme DIN 19580 et EN 124.

01.22. T de ventilation.

Fourniture et pose de T de ventilation en PVC 160mm, y compris grille-moustiquaire en PVC blanc pour la ventilation des sous-sols.

01.23. Ventilation haute et basse

Fourniture et pose de tuyau de ventilation en PVC 350mm à travers la maçonnerie de fondation.

01.24. Balcons en béton architectonique.

Fourniture et pose de balcons en béton architectonique suivant représentation au plan ; L'aspect des éléments préfabriqués, la qualité de leur exécution, la constance des mélanges de leurs agrégats, leur précision dimensionnelle, sont les garants de la valeur d'aspect de l'ouvrage. Ces éléments seront réalisés par une firme spécialisée.

01.24. Drain coffrant.

Fourniture et pose de drain coffrant type F.S.D. (Fränkische Schal-Drän System) ou similaire.

Le profil sera réalisé en P.V.C. antichocs.

La pose et l'ajustage horizontal s'effectuent en clouant le drain coffrant sur des piquets enfoncés au préalable. Le pourtour sera stabilisé au moyen de remblais en gravier calibré 20/40, ce gravier n'empêchera pas la filtration.

Les fentes d'entrées seront disposées en bas.
Les éléments seront assemblés entre eux au moyen de raccords spécifiques.
Le béton de fondation sera coulé ultérieurement à ras du bord supérieur du coffrage drain.
Y compris : fourniture, pose, raccordements, terrassements, remblais en gravier 20/40.

II. Lot 2. Charpente et couverture.

2.01. Charpente type fermettes préfabriquées.

Les bois mis en œuvre ont une humidité inférieure à 24% et sont dépourvus de nœuds importants dans les zones d'assemblage, leur section est calculée sous la responsabilité de la firme productrice.

Le charpentier établit et soumet à l'agrément de l'architecte les plans et détails des fermettes et contreventements ainsi que les calculs de résistance.

Tout bois de charpente est traité d'une façon préventive conformément aux STS 04.3.

Un certificat d'agrément technique, délivré par une station agréée par l'UBATC via un ATG, est considéré comme une condition suffisante et nécessaire pour prouver la conformité.

Charpente préfabriquée composée de fermettes en SRN et toutes pièces nécessaires à la bonne exécution des ouvrages.

Les fermettes doivent faire l'objet d'une étude spécifique du charpentier.

Cette étude est fournie avant pose sur chantier.

Voir représentation graphique et dimensions aux plans.

2.02. Planches de rives + habillage en ardoises.

Planches de rives SBP, 1x15cm + habillage en ardoises artificielles ou en zinc prépatiné

2.03. Planches de faces + habillage en zinc prépatiné.

Planches de faces SBP, 1x15cm + habillage en zinc prépatiné

2.05. Couverture en tuiles.

Couverture en tuiles de terre cuite gris ou noir anthracite.

Tuile à emboîtement (le choix définitif du type de tuile est fait par l'entrepreneur général)

Pose suivant les directives du fabricant.

Pose sur lattes SBP 32x38mm. traitées contre les champignons et les insectes, y compris sous toiture souple, recouvrement 15cm minimum et contrelattes épaisseur 18mm minimum.

2.06. Tuiles faîtières.

En même matériaux et teinte que les tuiles de l'article 2.05 d'ordre précité.

Le bout femelle des faîtières est opposé aux vents dominants.

Y compris dans ce travail les tuiles d'about et la latte sous faîtière.

Pose sur sous-faîtière de ventilation en P.V.C. dur, teinte similaire aux tuiles de couverture.

Fixation par crochets de faîtière en cuivre.

2.07. Tuiles de rives gauches et droites.

En même matériaux et teinte que l'article 2.05 d'ordre précité.
Y compris recouvrement des planches de rives avec ardoises artificielles.

2.09. Gouttières en zinc.

Type MOPAC ou V.M. en zinc naturel moulurées de développement 333mm et d'épaisseur de 0.8 mm, fixées sur pieds de versants par crochets galvanisés de type renforcé 3 PC/MCT

2.10. Tuyaux de descente.

T.D. en zinc naturel à bourrelets et crochets galvanisés à charnière.
Fixation aux maçonneries tous les 1.50m. avec minimum 2 crochets.
Y compris réduction PVC comme raccord au réseau d'égouttage.

2.11. Exutoire de fumée.

Velux (tous les composants seront conformes à la nouvelle norme NBN S21-208-3). Attestation du fabricant à présenter à l'architecte avant pose.
Surface d'évacuation : minimum 1 m²
Equipé de vérins au gaz pour stabiliser l'exutoire de fumées à 90°.
Equipé de moteur et batterie
Y compris accessoires pour la pose et le raccordement à la toiture en tuiles.
Montage et raccordements suivants instructions du fabricant.
Principe de fonctionnement du mode de désenfumage : l'exutoire s'ouvre au moyen d'un moteur, mis en marche depuis un boîtier bris de glace situé au rez-de-chaussée.

III. LOT 3. MENUISERIES EXTERIEURES.**3.01. Châssis de fenêtres et portes fenêtres.**

Châssis en PVC structuré ton blanc 9001 à l'extérieur et blanc lisse intérieur.
Profilé de 76 mm minimum renforcé par des profilés en acier galvanisé.
Double vitrage clair, K1.1, crémones encastrées à boutons, 3 points de fermeture. Vitrage feuilleté pour tous les châssis suivant la norme NBN S 23-002 Et le dossier du CSTC « Les menuiseries extérieures et la sécurité des personnes » N°3/2008
Joint d'étanchéité en Néoprène, y compris resserrage des châssis en battées maçonneries, sur seuils et sur tablettes de fenêtres au silicone.
Quincaillerie en aluminium laqué blanc.
Y compris système de ventilation intégré
Voir représentations graphiques au plan.

3.02. Porte d'entrée principale.

Châssis en bois ton blanc 9001 extérieur et intérieur.
Profilé de 76 mm minimum renforcé par des profilés en acier galvanisé. Vitrage feuilleté pour tous les châssis suivant la norme NBN S 23-002 et le dossier du CSTC « Les menuiseries extérieures et la sécurité des personnes » N°3/2008.
Plinthe soulevante encastrée en traverse inférieure.
Tirant extérieur en inox brossé.

3.03. Porte entre sas et hall commun.

Porte en profilé de PVC ou en bois (méranti ou similaire) peint en beige.

Voir représentation graphique au plan.

Porte d'entrée suspendue par 4 paumelles ordinaires, fermeture à boutons 5 points, serrure à cylindre 3 clefs.

Tirant extérieur en inox brossé et 1/2 crossette intérieure en inox

Y compris gâche électrique pour commande depuis chaque appartement.

Le choix définitif du matériau et la couleur du profilé est laissé au promoteur.

3.04. Porte sectionnelle de la voirie vers le sous-sol

Panneaux intérieurs de 42mm en acier, remplis de PUR par injection,

L'aspect extérieur est lisse non ligné de dimensions : L 2700mm x H 2250mm.

Couleur : Ral 9001

Quincaillerie de 20/10mm d'épaisseur, équipée de système de type thermoframe, afin d'éviter le pont thermique entre la maçonnerie et le rail de guidage.

Isolation thermique pour la porte : $U = 1,5 \text{ W /m}^2\text{K}$.

Résistance au vent de classe 5 selon la norme EN 12424.

Motorisation de type Sommer 1100N silencieuse, ce moteur se déplace via le rail, alimenté par une chaîne fixe électromagnétique (24V). Celui-ci est fourni avec deux télécommandes par appartement et 1 bouton poussoir sans fils à côté de la porte.

3.05. Portes des box intérieurs

Fourniture de volets en aluminium simple paroi à lames de 12/10 d'épaisseur et 100 mm de haut. Les lames ont une épaisseur totale de 19 mm. La surface du volet est totalement plane avec 2 arêtes faisant fonction de raidisseur et jonctions de lamelles tous les 100 mm (aspect planche languettée horizontale).

Ces lames sont profilées à partir d'un feuillard dans lequel ont été réalisés en continu des perforations de 170 x 35mm. Les lames sont perforées de 500 à 1500mm (en partant du sol)

La sous lame du tablier sera réalisée en alu extrudé double parois, avec listel en caoutchouc assurant un contact plus doux avec le sol et une étanchéité à la base sur sol plat.

Les lames seront serties et encochées aux extrémités afin d'éviter tout glissement latéral des éléments.

Il n'est pas prévu de caisson dissimulant l'axe d'enroulement.

Toutes les parties métalliques seront, selon la nature des pièces, soit recouvertes d'une couche de peinture antirouille, soit galvanisées (procédé sendzimir). Au choix du promoteur.

Manoeuvre électrique par moteur tubulaire de marque SIMU, livré avec 2 télécommandes et une commande de secours manœuvrable d'un seul côté.

IV. LOT 4. ELECTRICITE.

4.01. Objet de l'entreprise.

1. Etude de l'installation.
2. Fourniture, pose et raccordement du petit appareillage (interrupteurs, prises, etc.).
3. Réalisation des différents circuits.
4. Nomenclature des circuits.
5. Liaison équipotentielle.

6. Réception par un organisme agréé.
7. Fourniture et pose câble d'alimentation.

1.GENERALITES

- Raccordement triphasé 380/220 V. souterrain.
- Compteurs et coffrets à disjoncteurs automatiques et interrupteurs différentiels à placer dans le local compteurs électriques (sous-sol). Compteur à prévoir pour chaque appartement et communs.
- Prise de terre générale placée par l'entrepreneur gros-œuvre en fond des fouilles : mise à la terre équipotentielle par l'entrepreneur électricien.
- Toute l'installation sera exécutée en conformité avec les règlements en vigueur et autres dispositions de la Société Distributrice de courant.
- L'installation sera réalisée en tube P.V.C. et fils VOB 1 1/2 pour éclairage, 2 1/2 pour prises de courant monophasé.
- Dans les sous-sols, les prises et interrupteurs seront apparents, câblages sous tubage apparents.
- L'ensemble des dispositifs de prévention incendie sera relié à une batterie de secours en cas de coupure de courant (emplacement à déterminer).
- L'ensemble de l'installation sera réceptionné par un organisme agréé. (prix compris dans l'installation)
- Lorsque la pose des appareils, tubages et câblages nécessite la réalisation d'entailles dans les parois, l'installateur sera tenu de réaliser le rebouchage de celles-ci, ainsi que la réfection des enduits muraux.
- Luminaires de sécurité (Appareils à fournir et à placer)
 En présence de la tension du réseau, la lampe ne peut être allumée.
 Quand la tension du réseau disparaît la lampe doit s'allumer dans un délai de 3 secondes au maximum.
 Après rétablissement de la tension du réseau, la lampe s'éteint automatiquement et l'appareil est mis automatiquement à l'état de veille.
 Les blocs de sécurité seront conformes aux dernières normes.
 L'appareil sera fourni avec une fiche technique descriptive.

N.B. : La lampe s'allume également si la tension disparaît dans la pièce équipée.

- Pictogrammes (A fournir et à placer)
 Il sera placé à chaque emplacement de bloc de sécurité, un pictogramme.
 Ces pictogrammes seront en nombre suffisant et placés en dessous ou à côté du bloc de sécurité. Ils seront conformes aux dernières normes en vigueur.
- Luminaires des halls communs (Luminaires à placer)
 Modèle : type plafonnier, fixation au plafond (ou murale).
 Type :
 - TL fluorescent dans luminaire étanche et résistant aux chocs pour les zones de manœuvre parking
 - Lampe fluorescente dans luminaire type plafonnier pour halls communs
 Implantation : intérieure.
 Caractéristique : 58 W pour parking – couleur froide
 32 W pour halls communs – couleur froide
 Eclairage : Zénithal (ou pose murale).
 Teinte du luminaire : blanc.

Le détail des éléments mis à disposition aux futurs acquéreurs se trouve en annexe.

Chaque appartement sera pourvu de deux détecteurs de fumée et d'un ensemble coffret électrique se composant de :

- 1x Coffret de compteur 25s60
- 1x Coffret électrique à fusible comprenant un différentiel principal (300 mA) et secondaire (30 mA), ainsi que les disjoncteurs pour la protection des circuits
- 1x Raccordement à la terre
- 1x Liaison équipotentielle
- 1x Réception + Schéma

Le choix définitif des luminaires des locaux communs est laissé au promoteur.

4.02. Réception par un organisme agréé.

L'entrepreneur se charge, le moment venu, de faire réceptionner l'installation électrique.

Il reste toujours responsable de l'approbation du travail et, le cas échéant, il lui incombe de réaliser les modifications nécessaires afin d'obtenir la réception.

V. LOT 5. Installation chauffage – sanitaire - ventilation

5.01. Installation de chauffage au gaz.

1. Chaudière

Appartement type A, B, C et D, soit 14 :

Fourniture et placement d'une chaudière de marque JUNCKERS type CERAPUR compact ZSB 24-1 (ou modèle similaire d'une autre marque) développant une puissance de 23Kw pour le chauffage seul.

Cette chaudière est équipée d'un boiler en acier émaillé d'une capacité de 120 litres.

Appartement type E, F, H, I et J soit 12 :

Fourniture et placement d'une chaudière de marque JUNCKERS type CERAPUR compact ZWB 28-1 (ou modèle similaire d'une autre marque) développant une puissance de 23Kw.

Cette chaudière est équipée d'un échangeur sanitaire pour la production d'eau chaude instantanée.

2. Cheminée

Appartement type A, B, C et D :

Réalisation de 4 conduits de cheminées de type CLV INOX reprenant respectivement les différentes chaudières du rez, du 1er et 2 e étage soit 12 chaudières au total.

Pour les appartements A3 et B3 situés au dernier niveau, il est prévu la réalisation d'une ventouse directe en sortie toiture.

Appartement type E, F, H, I et J :

Réalisation pour chaque chaudière (12x) d'une ventouse indépendante placée en gaine technique.

Chaque ventouse sortira en toiture.

3. Régulation

Les chaudières ne sont pas pourvues de régulation par sonde extérieure.

Il est prévu le placement d'un thermostat dans chaque chambre permettant de couper le chauffage sol dans celles-ci.

4. Chauffage sol

Un chauffage sol est prévu dans chaque appartement, sur toute la surface de ceux-ci.

Le système prévu est le système sur isolation polyuréthane projetée.

Les serpentins chauffants seront réalisés en tubes plastiques PE-XB.

Les caractéristiques chimiques et physiques de ces tubes sont en parfaite conformité avec les exigences propres au chauffage par rayonnement de sol.

Un adjuvant devra obligatoirement être intégré au mélange de la chape.

Des joints de dilatation devront être réalisés.

Un système de régulation permet de couper le chauffage dans les chambres.

5. Appoint de salle de bain

Fourniture et pose dans chaque salle de bain et dans chaque salle de douche, d'un radiateur sèche serviettes électrique ZENHDER Forma Air 050/180.

6. Tuyauteries

Au départ de la chaudière, les collecteurs de distributions sont raccordés hydrauliquement au moyen de tubes type ALPEX rigide.

Au départ des collecteurs, les radiateurs sont reliés hydrauliquement au moyen de tubes ALPEX type multicouche noyés dans l'épaisseur des chapes.

Les tubes ALPEX sont constitués d'une couche externe et d'une couche interne de polyéthylène réticulé ; un matériau qui a déjà fait ses preuves dans des installations de chauffage et sanitaire.

Entre les couches plastiques, se trouve un tuyau solide en aluminium soudé en longueur qui détermine le comportement à l'élongation et la stabilité de forme après la pose.

7. Raccordements gaz

Chaque chaudière étant équipée d'un brûleur gaz, le raccordement depuis le compteur de chaque appartement situé en cave jusqu'à la chaudière réalisé au moyen de tubes de deux types agréée ARGB.

A l'extérieur du bâtiment, la tuyauterie est de type socarex de type gaz en tranchée.

A l'entrée du bâtiment, les tuyauteries repassent en aciers rigides jusqu'au chaudières.

Le diamètre est calculé en fonction du débit de gaz nécessaire et de la longueur de la conduite.

D'autre part, la tuyauterie est peinte en jaune ocre, couleur conventionnelle pour le gaz naturel.

Une attestation d'étanchéité et réalisation conforme est remise avant l'ouverture du compteur de gaz.

8. Raccordement électrique

Tous les travaux de câblage et raccordement des appareils constitutifs sont compris.

Nous précisons toutefois que nous considérons comme point de départ de ces installations, une arrivée d'électricité réalisée au moyen d'un câble réglementaire avec terre à proximité de la chaudière.

9. Mise en service.

La mise en service, les essais et les tests de rendement sont réalisés par des techniciens agréés CEDICOL.

La date de la mise en service des installations constitue le début de la période de garantie tant dans le chef de notre firme que dans celui des fournisseurs donnant une garantie propre au matériel.

5.02. Installation sanitaire.

1. Adduction d'eau de ville

Au départ du compteur de chaque appartement se trouvant en cave, raccordement du réseau d'adduction d'eau de ville pour alimenter les appareils sanitaires repris dans la liste ci-dessous.

Les tuyauteries apparentes seront réalisées en tubes ALPEX.

Les tuyauteries d'adduction vers les différents appareils seront placées dans les chapes et réalisées en tubes ALPEX protégées par une gaine souple.

Ces tuyauteries seront raccordées sur des collecteurs de distribution et placées dans les chapes d'une suite venue sans soudure ni raccord jusqu'aux appareils sanitaires.

2. Adduction d'eau chaude sanitaire.

Au départ de la chaudière de chaque appartement, réseau de distribution d'eau chaude en simple circuit pour alimenter les appareils sanitaires repris dans la liste ci-dessous.

Les tuyauteries apparentes seront réalisées en tubes ALPEX.

Les tuyauteries d'adduction vers les différents appareils seront placées dans les chapes et réalisées en tubes ALPEX protégées par une gaine souple.

3. Réseau d'évacuation

Fourniture et pose d'un réseau de conduites d'évacuation réalisé en tubes PVC haute température type TUBICALOR 95°.

Les tuyaux sont assemblés par des accessoires préformés soudés par des solvants spéciaux.

La ventilation primaire des colonnes de chute de l'étage sera réalisée au moyen d'une valve de dépression de diamètre approprié arrêtée sous toiture.

Cet accessoire est destiné à ventiler la colonne et à éviter le désiphonnage des appareils entre eux, ce qui aurait pour effet des remontées d'odeur en provenance du réseau d'égout.

Des colonnes de décharge sont prévues pour reprendre les futurs appareils de l'étage.

4. Incendie

Fourniture et placement d'extincteurs à poudre de 6 kg suivant les positions reprise sur plan et conformément au rapport de pompiers.

Fourniture et placement de dévidoirs incendie de 20 mètres avec armoire suivant les positions reprise sur plan et conformément au rapport de pompier.

Raccordement de ces dévidoirs au compteur d'eau froide situé en cave à l'aide de tuyauterie de type GALVA.

5. Appareils sanitaires.

Un ensemble d'équipements sanitaire est prévu pour chaque appartement. La liste récapitulative des équipements est en annexe. Tout dépassement du budget fera l'objet d'une étude et d'une remise de prix.

Budget de l'appareillage sanitaire :

A0	€ 7.172,98	E0	€ 6.155,97
B0	€ 5.318,86	F0	€ 5.046,73
C0	€ 5.046,73	H0	€ 5.046,73
D0	€ 5.046,73	E1	€ 6.155,97
A1	€ 7.172,98	F1	€ 4.428,07
B1	€ 7.073,12	H1	€ 4.531,95
C1	€ 5.046,73	I0	€ 4.428,07
D1	€ 7.073,12	J0	€ 4.428,07
A2	€ 7.172,98	I1	€ 4.428,07
B2	€ 7.073,12	J1	€ 4.428,07
C2	€ 5.046,73	I2	€ 4.428,07
D2	€ 7.073,12	J2	€ 4.428,07
	A3	€ 7.935,54	
	B3	€ 8.609,10	

5.03. **Ventilation double-flux.**

Une ventilation double-flux est prévue. Chaque appartement comprendra :

- Groupe de ventilation de type Renovent Sky ou similaire, d'un débit de 250 m³/h à 125 Pa, avec commande murale.
- Silencieux, diamètre 160 mm et L = 500 mm, raccordé à la pulsion et à l'extraction.
- Bouches d'extraction dans les locaux humides (salles de bain, WC, buanderie, cuisine, ...). Les bouches et grilles de pulsion pour les pièces sèches (séjour, bureau, chambres, ...).
- Le gainage en acier galvanisé et spiralé avec tous les accessoires à double joint.
- Le gainage isolé reliant le groupe à l'extérieur (permettant d'éviter tout problème de condensation sur ce gainage).
- Les sorties murales et/ou en toiture pour l'aspiration d'air frais et le refoulement de l'air vicié.

VI. LOT 6. Plafonnage.

Le degré de finition pour les enduits intérieurs lissés est le degré dit normal suivant la NIT 199 du CSTC. Le résultat final des enduits destinés à être peints dépend fortement des travaux préparatoires qui sont à réaliser par le peintre.

Ces travaux préparatoires ainsi que les peintures ne sont pas compris dans la présente entreprise. Des traces et résidus de salpêtre peuvent subsister sur certains plafonnages. Des traces et résidus de rouilles peuvent également apparaître aux endroits de contacts entre le plafonnage et des éléments métalliques, celles-ci peuvent être maquées avec un ponçage et l'application d'un primer spécifique. Le nettoyage et le traitement de ces zones est également à la charge du peintre avant la mise en peinture.

6.01. Enduits sur mur.

Enduits en une couche de 10 à 15 mm d'épaisseur d'enduit à plafonner, pré mélangé en usine et composé de plâtre d'anhydrite et additifs chimiques appliqués manuellement ou à la pompe, soigneusement dressés à la règle, bien d'aplomb, serrés à la plâtresse, soigneusement lissés et polis. En cas de support très poreux, il y a lieu de traiter avec un produit isolant adéquat, dans les autres cas une humidification légère devrait suffire.

6.02. Enduits sur plafonds hourdis.

Ils s'exécutent de la même manière avec le même produit, les hourdis étant supposés bien rejointoyés, à défauts les joints seront exécutés au mortier de plafonnage. Sur hourdis lisses, béton ou terre cuite, application d'un produit destiné à améliorer l'accrochage de l'enduit type BETONGRIP.

6.03. Enduits sur plafonds en panneaux de plâtre RF 1/2h

Enduits sur plafonds en plaques de plâtre enrobé de 2 couches de carton, type GYPLAT, selon spécifications figurant aux métrés descriptifs.

Les plaques sont posées en quinconce, en sens contraire au contre gitages et vissées. Les côtés d'about des plaques seront serrés jointivement, les bords longitudinaux seront distants de 3 à 4mm.

6.04. Cornières de protection d'angles saillants.

Cornières en acier galvanisé à ailes ajourées pour assurer un bon accrochage. Elles seront posées d'aplomb aux angles saillants des baies à plafonner et angles saillants de la maçonnerie.

6.05. Tablettes de fenêtre

Pierre bleue polie

Épaisseur : 20mm

Elles débordent de 20mm de part et d'autre des battées de fenêtres.

VII. LOT 7. Chapes et carrelages.

7.01. Carrelages.

D'une valeur marchande de **30,00 € /m²** HTVA., au choix du rendeur dans les gammes disponibles chez notre sous-traitant. Le format des carrelages sera de maximum 60/60 non rectifié (supplément de main d'œuvre pour la pose de format plus grand – à définir suivant le choix du client)

Les carrelages, satisfaisant aux classes de performance d'après NBN 27-011, de +/- 10mm d'épaisseur sont de 1er choix classe 5. Ils sont posés bien de niveau au mortier-colle sur chape de sable maigre stabilisé au ciment.

Les carrelages sont posés à joints ouverts (largeur à déterminer en fonction des carrelages) et sont remplis maximum après 24 heures avec un mortier de rejointoyage compatible au mortier-colle. L'entrepreneur veillera également à effectuer les coupes éventuellement nécessaires aux endroits où elles seront les moins visibles. Les carreaux sont posés symétriquement par rapport aux axes du local. La pose en diagonale fera l'objet d'un supplément du prix de pose à calculer après le choix du carrelage. L'accord de l'architecte sera requis. Il est prévu des carrelages partout sauf dans les chambres.

Détails de quantités de carrelages par appartement :

Appartements	Carrelage général (m ²)	Plinthes (mct)	Carrelage de salle de bain (m ²)
A0	68,08	76,7	8,67
A1	68,46	82,13	8,67
A2	68,46	82,13	8,67
A3	93,58	109,1	15,75
B0	53,65	59,91	7,69
B1	63,56	66,88	6,56
B2	63,56	66,88	6,56
B3	90,39	96,74	11,81
C0	57,19	61,41	8,35
C1	59,56	63,4	5,63
C2	59,56	63,4	5,63
D0	55,15	58,13	7,14
D1	64,38	70,84	6,56
D2	64,38	70,84	6,56
E0	62,09	66,43	7,65

E1	62,62	71,08	7,77
F0	51,04	51,28	6,25
F1	51,74	51,98	6,57
H0	63,97	59,52	5,84
H1	64,31	58,14	5,99
I0	54,13	51,72	4,57
I1	54,76	51,34	4,57
I2	54,32	52,26	4,69
J0	53,57	53,43	4,57
J1	53,57	52,42	4,57
J2	53,81	53,91	4,69

7.02. Plinthes

D'une valeur marchande de **6.00 € /mct**

Pose de plinthes assorties au carrelage.

Les joints des plinthes se trouvent dans l'axe des joints des carrelages.

Pour les quantités, voir article 7.01.

7.03. Carrelage mural pour salle de bains et douche.

D'une valeur marchande de **25,00 € /m²**, au choix du revendeur dans la gamme disponible chez notre sous-traitant.

Faïences de dimensions de maximum 30/60 non rectifié, 1er choix, à poser en lambris sur murs, y compris rejointoyage. En cas d'autres formats, un supplément de pose est à prévoir en fonction du type de carrelage.

Il est prévu de carrelage le contour des douches et la crédence des éviers.

Détails des quantités de faïences murales par appartement :

A0, A1 et A2	19,03 m ²
A3	32,55 m ²
B0	9,75 m ²
B1+B2	19,50 m ²
B3	16,75 m ²
C0, C1 et C2	11,70 m ²
D0	12,00 m ²
D1 et D2	19,50 m ²
E0 et E1	9,75 m ²
F0	8,75 m ²
F1	9,25 m ²
H0	8,75 m ²
H1	10,50 m ²
I0, I1, I2, J0, J1 et J2	8,32 m ²

7.04. Finition caisson baignoire et sous tub de douche.

Caissons à réaliser en blocs de béton cellulaire de marque HEBEL, ou similaire
Epaisseur 5cm.minimum, pose à la colle prévue à cet effet et suivant les prescriptions du fabricant.
Trappe d'accès à réserver.

7.05. Isolation thermique du plancher du rez-de-chaussée

L'isolation thermique des sols du rez-de-chaussée est obtenue par le projection d'une pré-chape très isolante à base de polyuréthane.
Le principe est reconnu par ATG et garanti sans CFC

Epaisseur 100mm

-Coefficient de conductibilité thermique suivant les normes en vigueur.

7.06. Isolation acoustique des planchers des étages

L'isolation acoustique et thermique des sols des étages, contre les bruits d'impacts et de transmissions, est obtenue par la projection d'une couche monobloc et sans joints de mousse polyuréthane et d'une chape thermique de polyuréthane.

Epaisseur de 30mm + 40mm

Caractéristiques techniques :

-diminution du bruit de 20 dB

-Coefficient de conductibilité thermique suivant les normes en vigueur.

7.07. Isolation thermique des planchers sous-combles

L'isolation thermique des sols du rez-de-chaussée est obtenue par le projection d'une pré-chape très isolante à base de polyuréthane.

Le principe est reconnu par ATG et garanti sans CFC

Epaisseur 120mm

-Coefficient de conductibilité thermique suivant les normes en vigueur.

7.08. Chape de finition.

Elle sera composée de sable du Rhin et ciment PAN à raison de 325 kg ciment/m³ de sable armée de fibre. Le mortier sera soigneusement mis en place, tiré à la règle, bien de niveau et taloché de façon à obtenir une surface bien plane et lisse. Parachèvement au lait de ciment lissé à la plâtresse afin d'obtenir un surfaçage résistant et lisse.

Epaisseur variable : 7 cm au rez-de-chaussée et 7,5 cm aux étages.

7.09. Revêtement des escaliers communs

Les marches en béton seront recouvertes de marches et contremarches en pierres bleues posées à plein bain de mortier ;

Marches épaisseur 2 cm

Giron : 25 cm environ

Les marches sont posées de manière à réaliser un nez de min 2 cm.

Toutes faces vues doucies (sauf motif antidérapant du nez)

Contre marches ép. 2 cm

Hauteur : 15 cm environ

Plinthes : ép. 2 cm

Plinthes uniquement horizontales sur les marches.

Le prix comprend également la prise des gabarits sur place.

VIII. LOT 8. Menuiseries intérieures.

8.01. Portes intérieures.

Les portes intérieures des appartements font l'objet d'un budget par porte, laissant le choix aux acquéreurs chez le fournisseur désigné.

Tout choix de type de porte intérieure fera l'objet d'une étude et d'une remise de prix.

Le budget d'une porte intérieure d'une dimension de 80/205 ou 90/205 est fixé à 297,00€ htva par pièce.

8.02 Portes d'entrée des appartements

Bloc-porte blindé agréée coupe-feu1/2h suivant la norme N.B.N.713.020. Rapports d'épreuve n°9287et 9294.

Livrée avec 5 clés et carte de propriété. Agréée anti-effraction en classe 3 suivant la NBN ENV1627.

Agréée acoustique avec un abattement de 30 Db suivant ISO 717

Le chambranle est en acier en U. La porte sera en acier avec double tôle de blindage et renforts verticaux soudés.

Le battant est isolé avec de la laine de roche haute densité

Habillage avec 2 panneaux de bois 7 mm d'épaisseur + 1 panneau de plâtre de 10 mm d'épaisseur.

La serrure comporte 6 points d'ancrage mobile actionné par un cylindre de sécurité de type « atra power » livré avec 5 clefs + la carte de propriété.

Côté charnière : 6 crochets antidégondés disposés et 2 charnières acier soudées montées sur roulement à billes et réglables en trois directions.

Entrebâilleur automatique intégré à la porte.

Juda grand angulaire 200°.

Quincaillerie bronze aluminium.

La couleur de finition des panneaux extérieurs et chambranles de la porte prévu est blanc laqué RAL9010.

8.03 Ferme-porte automatique

Ferme porte automatique, système à bain d'huile, réglable, angle d'ouverture à 120° avec arrêt à 90°.

Modèle suivant poids de la porte et à soumettre à l'agrément de l'architecte.

La fourniture comprend : les vis originales et une clé pour le réglage ;

Trois réglages doivent pouvoir être effectués sur l'appareil :

- 1- Réglage de la puissance de fermeture en agissant sur la tension du ressort
- 2- Réglage de la vitesse de fermeture en agissant sur une vis de réglage
- 3- Réglage du défreinage en fin de course par modification de la longueur du bars de réglage ;

8.04 Parquets pour chambres

Fourniture et pose de parquet mélaminé type quickstep série 800 Classic Lg 1900 mm ép. 7 mm. Couleur au choix.

Ce poste ne comprend que les chambres.

Valeur d'achat **20 €/m² hors TVA.**

Plinthes assorties valeur d'achat 6 €/mct hors TVA.

Détail des quantités de plinthes et parquet prévus par appartement :

A0		FO	
Plinthes chambres	38,93 mct	Plinthes chambres	24,70 mct

Parquet chambres B0	35,04 m ²	Parquet chambres H0	24,09 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres C0	24,66 mct 21,00 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres E1	23,52 mct 22,47 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres D0	21,97 mct 22,07 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres F1	24,96 mct 23,89 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres A1 et A2	22,30 mct 21,90 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres H1	24,70 mct 24,09 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres B1 et B2	35,93 mct 35,22 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres I0	23,68 mct 22,74 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres C1 et C2	35,00 mct 33,65 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres J0	24,96 mct 22,34 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres D1 et D2	25,71 mct 22,17 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres I1	24,96 mct 22,34 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres A3	35,00 mct 33,65 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres J1	26,86 mct 25,38 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres B3	48,67 mct 55,18 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres I2	26,86 mct 25,38 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres E0	34,80 mct 38,13 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres J2	26,86 mct 25,38 m ²
Plinthes chambres Parquet chambres	24,96 mct 23,97 m ²	Plinthes chambres Parquet chambres	26,86 mct 25,38 m ²

8.05 Caisson cache tuyaux

Réalisation sur mesure d'un caisson amovible en panneaux MDF 18 mm à peindre pour cacher les collecteurs et tuyauterie situé sous la chaudière dans la buanderie. La mise en peinture n'est pas comprise.

IX. LOT 9 – ASCENSEURS

2x KONE EcoSpace simple accès (Blocs A et C) + 1x KONE EcoSpace double accès (Bloc B)

Ascenseur EcoSpace – Simple accès – Blocs A et C

Description

Ascenseur électrique utilisé pour le transport des personnes et des biens.

Charge utile

630kg ou 8 personnes

Vitesse

1,00 m/s

Course

11,03 m

Nombre d'arrêts

5 niveaux : 5 portes palières d'un côté

Conformité

EN81-20

Gaine**Dimensions**

1600 mm de largeur x 1700 mm de profondeur

Profondeur de cuvette

1150 mm

Hauteur sous dalle

3400 mm

Matériel de gaine

Gaine en béton conformément aux plans d'exécution KONE approuvés.

Composants mécaniques**Contrepoids**

L'étrier de contrepoids est guidé au moyen de coulisseaux. Son dimensionnement représente le poids de la cabine et la moitié de la charge utile. L'accès aux espaces sous le passage du contrepoids est interdit sans mesures de sécurité additionnelles.

Guides et fixation

Les rails de guidage pour la cabine et le contrepoids sont faits de profilés spéciaux étirés à froid avec des supports de guidage adéquats. Les supports du rail de guidage sont fixés sur les parois latérales de la gaine.

Câbles

Câbles de levage en acier pour la cabine et le contrepoids dans des quantités et des dimensions requises conformément aux normes de sécurité officielles.

Cabine**Dimensions**

1100 mm largeur x 1400 mm profondeur x 2100 mm hauteur

Construction

La cabine d'ascenseur repose sur un étrier et le guidage vertical est assuré par des coulisseaux amortis. De plus, les parois sont constituées d'acier avec isolation phonique et la ventilation se fait par des ouvertures situées dans la partie inférieure de l'entrée de la cabine. L'ensemble de ces composants permettent de vous garantir un niveau de confort inégalé.

Design

L'aspect visuel est conforme au numéro de collection de cabine KONE Design 11014.



Plafond et éclairage

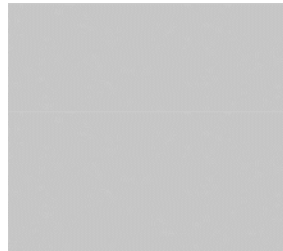
Plafond type LF88, finition en tôle plastifiée Alpina White (R8) ou Acier inoxydable, Asturias Satin (F), avec des spots à LED arrondis.

P50 - Finition en acier peint, Cloud White



Parois

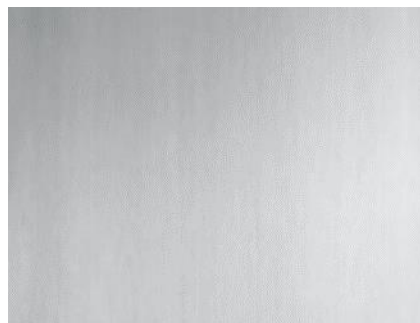
Panneaux verticaux All walls: P51 - Finition en acier peint, Misty Gray



Parois

Paroi avant

F - Finition de la paroi avant en acier inoxydable, Asturias Satin.



Sol

RC20 - Finition du sol en caoutchouc de type Smoke Gray



Miroir

Largeur partielle - hauteur partielle - sur la paroi du fond.
 Main-courante sur la paroi du fond.

Main-courante

HR53 - Finition de la main courante en acier inoxydable brossé avec extrémités arrondies. acier inoxydable de type Asturias Satin (F)



Fixation des accessoires de la cabine

Finition en acier inoxydable

Panneau de commande

Panneau de commande de cabine type KSC286, avec écran d'affichage LCD
 F - Finition en acier inoxydable, Asturias Satin.

- Boutons carrés
- Boutons avec relief.
- Marquage vert autour du bouton de l'étage principal.
- Marquage jaune autour du bouton d'alarme
- Bouton de fermeture des portes.
- Bouton d'ouverture des portes.



Portes

Passage libre

900 mm largeur x 2000 mm hauteur intérieure

Portes KES201 à 200.000 cycles d'ouvertures par an.

Type de porte Dimensions de baies

1600 mm largeur x 2300 mm hauteur

Design

Ouverture latérale télescopique des portes à deux vantaux.

F - Finition des panneaux de porte en acier inoxydable de type Asturias Satin

Porte cabine

La porte cabine est sécurisée par une série de capteurs actifs sur toute la largeur du passage libre, jusqu'à 1.800 mm de hauteur. (KES201)



Seuil de cabine

Seuil en inox avec recouvrement en aluminium.

Porte palière

Les portes sont pourvues d'une paroi frontale attenante à la paroi de la gaine.
 Certification au feu selon la norme EN81-58 E120

F - Finition de la porte en acier inoxydable, Asturias Satin

Seuil palier

Seuil en inox avec recouvrement en aluminium. (KSL280/KSL284)

Commandes et signalisations palières

Acier inoxydable (F) - Couleur blanche - sur le cadre

Fonctions électriques

- Une sonnerie d'alarme est prévue sur la cabine.
- Alignement automatique de l'ascenseur sur le niveau du palier.
- Un interrupteur d'arrêt d'urgence dans la cuvette.
- La détection d'un incendie dans l'immeuble entraînera l'acheminement de tous les ascenseurs vers un niveau prédéfini afin de permettre l'évacuation de leurs passagers. Les portes s'ouvriront à ce niveau et resteront ouvertes.
- Porte cabine sécurisée par une serrure mécanique avec dispositif d'ouverture d'urgence
- Pour économiser l'énergie, l'éclairage de la cabine s'éteint si aucun appel cabine ou palier n'est émis durant un certain temps. Il se rallume dès qu'un tel appel est émis.
- Éclairage de la gaine, contrôlé par un interrupteur situé dans la cuvette.

Moteur

Spécificité du moteur :

Le moteur axial est une machine triphasée VVVF gearless synchrone (sans réducteur) à aimant permanent. Le système de frein est contrôlé électromagnétiquement, garant d'un silence de fonctionnement. Les optimisations effectuées sur le moteur et le système de régulation de vitesse rendent les arrêts et départs de la cabine quasiment imperceptibles. La performance énergétique du nouveau système KONE EcoDisc® vous permettent de réduire à la fois les coûts de fonctionnement et l'empreinte carbone de votre immeuble. Un dispositif de freinage manuel est fourni en cas d'urgence.

Puissance du moteur

3,70 kW

Courant nominal

10,30 A

Courant de démarrage

14,40 A

Alimentation machinerie

3 x 400 V, 50 Hz

Eclairage de la cabine

230 V, 50 Hz

Manoeuvre

Principe

Manoeuvre collective à la descente, type KONE DC.

Simplex.

Panneau d'accès pour la maintenance

Pour des raisons de sécurité, le panneau de maintenance (MAP) doit rester constamment accessible, ce dernier est placé au niveau le plus élevé.

Les pièces d'exploitation sont uniquement accessible par un personnel agréé.

Le MAP est prévu sur le cadre ou la paroi frontale de la porte palière. F - Finition en acier inoxydable, Asturias Satin.

Système d'appel d'urgence

KONE Remote Monitoring™

Le système d'appel d'urgence est disponible 24/24 et 7/7. Il assure un contact permanent avec le KONE Customer Care Center.

Processus d'appel d'urgence

En appuyant sur le bouton d'alarme, l'utilisateur qui se trouve bloqué dans l'ascenseur entre immédiatement en contact avec le KONE Customer Care Center, où la demande de dépannage et les données concernant l'installation sont alors immédiatement affichées sur un écran de contrôle. Grâce à un kit mains-libres, l'opérateur reste en contact avec la personne bloquée et peut l'informer sur les mesures prises pour l'intervention. Pendant ce temps, la procédure de dépannage a déjà commencé. Dans les 60 minutes, un technicien KONE arrive sur place et entreprend les démarches nécessaires pour débloquer la personne.

Ascenseur EcoSpace - Double accès – Bloc B**Caractéristiques principales****Description**

Ascenseur électrique utilisé pour le transport des personnes et des biens.

Charge utile

630kg ou 8 personnes

Vitesse

1,00 m/s

Course

8,70 m

Nombre d'arrêts

3 niveaux: 2 portes palières d'un côté - 1 porte palière du côté opposé. Dans le cas de deux accès opposés, la distance minimale entre niveaux doit être de 400mm.

Conformité

EN81-20

Gaine**Dimensions**

1700 mm de largeur x 1810 mm de profondeur

Profondeur de cuvette

1100 mm

Hauteur sous dalle

3400 mm

Matériel de gaine

Gaine en béton conformément aux plans d'exécution KONE approuvés.

X. LOT 10. ABORDS ET PLANTATIONS.

Pour l'aménagement des abords et des plantations, il est prévu :

- Des pavés klinkers pour les rampes d'accès des zones de parking vers les entrées des immeubles.
- Les terrasses des appartements du rez-de-chaussée sont prévues en ipé
- La zone de parking et la zone de circulation seront revêtus de dalles gazonnées.
- Semis d'un gazon sport premier choix pour les espaces de pelouse.
- Plantation avec pose de tuteur pour les haies et arbustes

Le choix définitif des plantations et des revêtements est laissé à l'entrepreneur général.

XI. LOT 11. PEINTURES.

La réalisation de peinture est prévue pour les halls communs du rez-de-chaussée et des étages.

Le promoteur reste le seul à décider du choix définitif des couleurs.

XII. LOT 12. GARDE-CORPS.

Fourniture et pose de garde-corps en acier laqué ou en aluminium laqué, avec motif en forme de croix de Saint-André, voir représentation graphique sur plan de façade.

Le promoteur reste le seul à décider du choix définitif de la couleur et de l'esthétique des garde-corps.

XIII. LOT 13. ENSEMBLE BOITES AUX LETTRES.

Boîtes aux lettres type « standard », corps des boîtes aux lettres en acier électrozingué noir. Portes en aluminium anodisé. Portes s'ouvrant vers le bas. Encadrement en panneaux stratifié ép. 18 mm. Le choix définitif du modèle et des couleurs est fait par le promoteur.

XIV. LOT 14. CUISINES EQUIPEES.

Chaque acquéreur a droit à un budget défini chez Eggo.

Tout dépassement du budget fixé fera l'objet d'une étude et remise de prix.

Détail du budget par appartement (HTVA) :

A0	€ 4.500,00	E0	€ 4.000,00
B0	€ 4.000,00	F0	€ 4.000,00
C0	€ 4.000,00	H0	€ 4.000,00
D0	€ 4.000,00	E1	€ 4.000,00
A1	€ 4.500,00	F1	€ 4.000,00
B1	€ 4.500,00	H1	€ 4.000,00
C1	€ 4.000,00	I0	€ 4.000,00
D1	€ 4.500,00	J0	€ 4.000,00
A2	€ 4.500,00	I1	€ 4.000,00
B2	€ 4.500,00	J1	€ 4.000,00
C2	€ 4.000,00	I2	€ 4.000,00
D2	€ 4.500,00	J2	€ 4.000,00
	A3	€ 7.500,00	
	B3	€ 7.500,00	

XV. LOT 15. RACCORDEMENTS AUX RESEAUX DE DISTRIBUTIONS.

15.01 Travaux compris dans le prix de vente

15.01.01 Travaux en domaine publique.

Les raccordements électriques, gaz, eau, VOO et Proximus seront réalisés par les fournisseurs concernés (RESA, SWDE, Proximus).

15.01.02 Travaux en domaine privé.

Dans le cadre du raccordement au réseau électrique et de télédistribution, il est prévu la fourniture et la pose du coffret 25S60 qui devra recevoir le futur compteur électrique, également compris.

Pour l'eau il est prévu de réaliser une tranchée depuis l'immeuble jusqu'à la vanne d'arrêt à rue suivant les prescriptions de la SWDE, comprenant également le raccordement de l'immeuble avec compteur.

Les travaux relatifs au raccordement sur le réseau gaz et compteurs sont compris.

15.02 Travaux non compris dans le prix de vente

Les frais d'abonnement et d'ouverture des compteurs sont toujours à charge des acquéreurs.